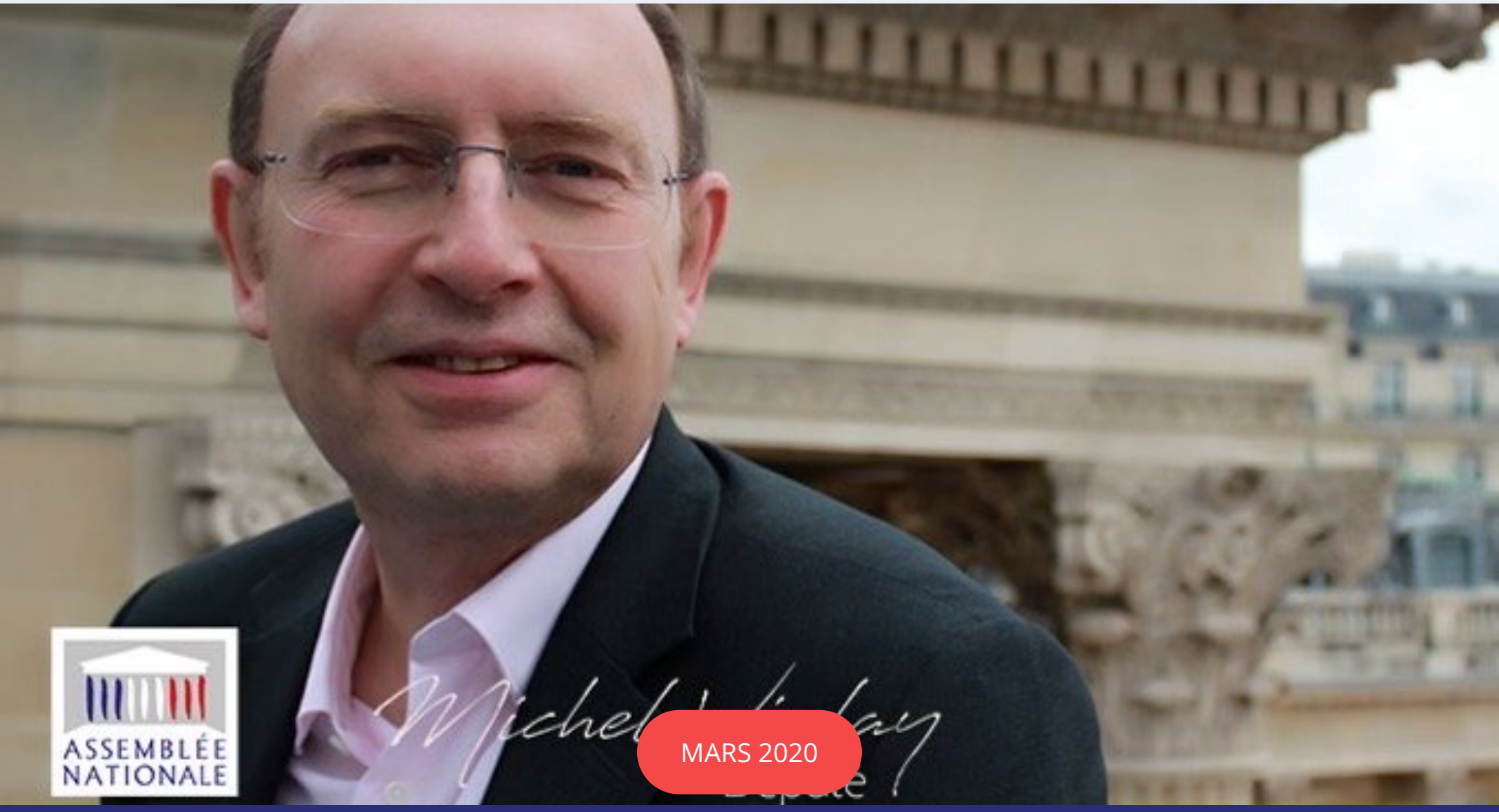

Newsletter de Michel Vialay, votre député

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

C'était déjà un vrai **déni de démocratie**, et un **mépris flagrant des élus** que l'examen du projet de réforme des retraites ait débuté en février à l'Assemblée Nationale, et ce alors même que ce projet ne sera pas financé.

Il était absurde de demander aux parlementaires de se prononcer sur un **projet de loi dont l'équilibre financier n'est pas connu**. L'Assemblée Nationale n'est pas une chambre d'enregistrement !

Et tout le monde savait que **le délai voulu par le Gouvernement était farfelu**. Le Président du Medef a estimé que le calendrier n'était pas « tenable » et que les partenaires sociaux avaient besoin de plus de temps pour négocier dans le cadre de la Conférence de financement.

En réalité, il y a fort à parier que le recours au passage en force était prévu d'avance, tant le Gouvernement était incertain de sa capacité à trouver une adhésion sur son

mauvais projet.

Ainsi, **lorsqu'il était dans l'opposition**, en 2016, **ce que disait Edouard Philippe** en protestant contre l'utilisation du 49-3 par le Premier Ministre de l'époque, Manuel Valls, est d'ailleurs très révélateur de sa pensée : « ***Le 49-3****, ça n'a jamais été une arme destinée à museler l'opposition, c'****est une arme destinée à museler la majorité****. C'est quand le gouvernement n'est pas sûr de faire adopter un texte par l'Assemblée qu'il utilise le 49-3 »*.

Aujourd'hui, alors que le Chef de l'Etat devrait être le garant de l'unité du pays, c'est une fracture supplémentaire qu'il lui inflige. **Personne ne veut de ce projet et la colère gronde**.

Recourir au 49-3, seulement deux semaines après le début de la séance publique, est irresponsable !

Seule la tactique de communication compte, et **la parole présidentielle est manifestement plus importante que l'intérêt général.**

C'est un scandale ! Et il nous impacte tous !

Michel Vialay,

votre député

Il faut censurer ce Gouvernement qui veut faire passer en force son mauvais projet pour nos retraites.

Près de trois ans pour accoucher d'un **projet très mal préparé** …

Aucune concertation, ni avec les syndicats, ni avec les formations politiques de notre pays …

De très **nombreuses zones d'ombres**, avec de très nombreuses questions qui restent sans réponse …

Une absence totale de visibilité sur les effets d'**un projet dont on ne sait pas comment on le finance**, alors qu'il représente près de 320 milliards d'euros par an, soit 14% de notre PIB …

Le Conseil d'Etat, pas moins, qui n'a pas eu de mots assez durs pour **dénoncer « une étude d'impact insuffisante** » …

Plus des deux tiers des Français qui se disent inquiets quand ils pensent à leur retraite, et la très grande majorité d'entre eux qui ne comprend pas cette réforme qui multiplie le nombre des indicateurs et leur **complexité**, tout en entretenant un **flou considérable** sur leurs effets réels …

Une **absence totale d'écoute** aux propositions, nombreuses, qui sont apportées par tous au débat …

Qu'importe ! Aucune considération ! Aucun dialogue ! Aucune importance !

Le Gouvernement a décidé de recourir au 49-3 !

Le Gouvernement fait le choix « d'engager sa responsabilité » pour **faire passer le texte** qu'il présente **sans vote** !

Le Gouvernement préfère le **déni de démocratie** plutôt que la construction collective **sur un tel projet qui vient bouleverser un acquis social majeur de notre pays,** institué il y a près de 75 ans !

Pourquoi refuser de discuter ce projet de loi ? Que sont quelques semaines face aux impacts de ce projet sur la vie des Français et l'équilibre intergénérationnel de notre système ?

La réponse, dont l'évidence éclate aux yeux de tous, est, malheureusement, tout aussi simple qu'elle est cynique.

Pour tenir une promesse sciemment irresponsable, à visée purement électorale, formulée lors de la campagne des présidentielles.

Et pourquoi tant de hâte et de précipitation ? Pourquoi vouloir absolument fermer ce dossier brutalement après seulement deux semaines de discussion dans l'hémicycle, alors que le texte proposé par le Gouvernement compte 65 articles ?

La réponse est tout aussi simple et cynique.

Pour se débarrasser d'une situation si délicate, d'un problème si épineux qu'on ne sait plus comment l'appréhender. Rabelais appelait cela le jeu **du « bâton merdeux** ».

Et s'en débarrasser juste **avant les élections municipales** est **un pari qui postule** qu'elles permettront rapidement **un oubli médiatique de cet échec cuisant du Président de la République et de son Gouvernement**.

Pourtant, **les Français** se posent des questions simples : ils **veulent savoir quand ils partiront à la retraite** et à quel âge, et ils veulent savoir **de quel montant sera la pension** dont ils disposeront pour vivre.

Sur un sujet aussi fondamental que l'avenir de notre système de retraite, **Les républicains avaient invité le Gouvernement à déposer un nouveau projet de loi**. Ce nouveau texte aurait permis de **tenir compte de l'avis du Conseil d'Etat** afin de proposer une réforme complète, solide juridiquement, et aurait pu **intégrer les conclusions qui seront rendues par la Conférence de financement** au mois de mai prochain.

Une telle initiative aurait redonné un peu de sérénité et de dignité au débat en sortant la réforme de l'enlisement et de l'impasse.

Le Gouvernement n'a rien voulu entendre !

Prêt à tout et n'importe quoi pour « sauver la face », il préfère maintenir ce projet de loi qui est une terrible occasion manquée de réformer notre système de retraites pour assurer sa pérennité, et le rendre plus juste.

C'est pourquoi **le Groupe « Les Républicains » a déposé une motion de censure du Gouvernement**.

Et **les députés de la majorité présidentielle seraient bien inspirés d'écouter leurs concitoyens avant de la rejeter au motif qu'ils devraient être aux**

ordres.

PLUS D'INFORMATION

LE MANTOIS EN ACTION

Magnanville – inauguration de la médiathèque « Le Grenier des Arts »

LIRE

Mantes-la-Jolie salon de l'habitat

LIRE

EN FEVRIER DANS NOS COMMUNES

Le mois de février a vu différents événements qui sont autant de facettes du dynamisme du Mantois : Actions en faveur du développement économique par la valorisation des entrepreneurs de notre Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, 68ème assemblée générale du plus grand club omnisport du département, sans oublier quelques moments de traditions culturelles.

ACTUALITES

Salon international de l’agriculture à Paris

LIRE

Mantes-la-Jolie 100 ans de la librairie Tonnenx

LIRE

68ème Assemblée Générale de l’ASM

LIRE

3ème édition du Prix de l’entrepreneur de GPS&O à Poissy

LIRE

Repas des seniors

LIRE

Parlement des enfants

LIRE

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie*
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

© 2017 All rights reserved-cmconseils.